



Conditions générales d'utilisation du site www.ifpr.fr

ARTICLE 1 : Objet

Les présentes « **conditions générales d'utilisation** » ont pour objet l'encadrement juridique de l'utilisation du site www.ifpr.fr et de ses services.

Le site www.ifpr.fr appartient à la société SAS IFPR (institut de formation pour la prévention des risques) et contient :

Ce contrat est conclu entre :

Le gérant du site internet, ci-après désigné « l'Éditeur »,

Toute personne physique ou morale souhaitant accéder au site et à ses services, ci-après appelé « l'Utilisateur ».

Les conditions générales d'utilisation doivent être acceptées par tout Utilisateur, et son accès au site vaut acceptation de ces conditions.

ARTICLE 2 : Mentions légales

Le site www.ifpr.fr est édité par la société SAS IFPR (institut de formation pour la prévention des risques), au capital fixe de 58000 €, dont le siège social est situé au 42, rue de Tausia – 33800 -Bordeaux, enregistrée au RCS Bordeaux B03498.

Téléphone du secrétariat : 09 67 07 19 54

Mail : contact@ifpr.fr

- La société est représentée par monsieur Jean-Marc TURLURE – Président.

La réalisation du site a été confiée à CLICIS représenté par Christian LABATUT : créateur de site internet.

ARTICLE 3 : accès aux services

L'Utilisateur du site www.ifpr.fr a accès aux services suivants :

- **Formation ouverte à distance :**

La plateforme de formation¹ de l'IFPR est un outil qui permet :

¹ La plateforme est accessible à partir d'un code d'accès (Login) et de l'adresse mail de l'apprenant (abonné).

- 1) D'organiser des parcours de formation en mettant à disposition des apprenants ressources et des activités d'apprentissages, mais également des outils de communication comme des chats, des forums, des classes virtuelles ainsi que des outils d'organisation comme des plannings, des bibliothèques de dossiers, etc...
- 2) De gérer le suivi administratif et pédagogique du dispositif de formation : enregistrement et inscription des apprenants, traçabilité de leurs activités et des statistiques (temps de connexion, temps passé sur un module, résultats aux QCM et aux évaluations), réalisation du suivi et des évaluations par les formateurs et tuteurs, ...
- 3) De délivrer les attestations de réalisation des activités statistiques.

Observations

- Diversification des méthodes et stratégies d'apprentissage².
- Introduction de méthodes et stratégies d'apprentissage innovantes³.
- Modes d'évaluation, notamment formatifs (autoévaluation, évaluation des prérequis, avec degrés de certitude, etc.), exploitant directement le concept de métacognition⁴ en proposant des feedbacks (automatiques ou différés, synthétiques ou complets, etc).
- Mode de formation ouvert, c'est-à-dire favorisant l'accessibilité à la formation.
- Flexibilité organisationnelle (dans le temps et dans l'espace "où je veux et quand je veux").
- Flexibilité cognitive et pédagogique (ce dont j'ai besoin, comme j'en ai besoin et quand j'en ai besoin).⁵
- Exploitation et développement d'interactions de qualité⁶.
- Diversification des modes d'évaluation et des compétences.⁷

Formation en présentiel (intra ou inter)

Présentation de stages de formations disponibles dans les domaines de la prévention des risques :

- Prévention des risques pyrotechniques,
- Prévention des risques de malveillance,
- Prévention en santé et sécurité au travail.

² Par rapport aux cours traditionnels en présentiel, l'e-learning facilite la diversification des méthodes et stratégies d'apprentissage.

³ L'e-learning facilite également l'introduction de méthodes et stratégies d'apprentissage innovantes (pédagogies actives, participatives, métacognition, apprentissage par problèmes ou par le jeu, etc.).

⁴ La métacognition désigne l'activité de l'apprenant (élève) qui s'exerce à partir du moment où il n'est plus dans l'action mais dans une réflexion, verbalisée ou non, sur cette action.

⁵ Personnalisation, modularisation, just-in-time, polyvalence didactique, etc.).

⁶ L'e-learning exploite, à des fins pédagogiques, les interactions rendues possibles par l'Internet et les divers outils de communication et de collaboration (chat, forum, wiki, vidéoconférence, blog, portfolio, etc.).

⁷ L'e-learning facilite la diversification des modes d'évaluation (autoévaluation, évaluation des pré-requis, formative, sommative ou certificative, etc.), ainsi que l'introduction "d'innovations". Une des conséquences positive de cette facilitation est de favoriser l'approche formative et l'autoévaluation. L'e-learning permet d'entraîner tous les types de compétences, de simples à complexes (professionnelles, transversales, démultiplicatrices, etc.), des connaissances théoriques aux savoir-faire pratiques.

- **Autres services**
 - **Conseil, étude et audit**

L'IFPR peut vous accompagner dans l'évaluation des risques professionnels de votre entreprise (ou établissement) en rédigeant le document unique.

Face à un besoin sans cesse croissant des entreprises dans le domaine de la prévention, l'IFPR a mis en place un certain nombre de services exclusivement adaptés aux besoins des entreprises privées ou publiques.

Dans sa démarche de conseil et d'assistance aux entreprises, l'IFPR s'engage à favoriser l'autonomie de l'entreprise, si bien sur celle-ci le souhaite.

L'IFPR met en œuvre des outils et méthodes d'analyses de façon à faire apparaître les paramètres qui vont présider à la prévention des risques de votre entreprise.

L'IFPR intervient dans les domaines suivants :

- Risques professionnels
- Risques pyrotechniques
- Risques de sûreté et de malveillance
- Risques liés à la communication
- Risques sociaux et management

Notifications

Tout Utilisateur ayant accès à internet peut accéder gratuitement au moyen d'un ordinateur ou d'une tablette au site. Les frais supportés par l'Utilisateur pour y accéder (connexion internet, matériel informatique, etc.) ne sont pas à la charge de l'IFPR.

Tous les services du site, dont notamment l'accès aux formations à distance, sont accessibles à l'Utilisateur qui s'est initialement abonné, ne permettant l'accès qu'au(x) service(s) choisi(s).

Le site et ses différents services peuvent être interrompus ou suspendus par l'IFPR, notamment à l'occasion d'une maintenance, sans obligation de préavis ou de justification.

ARTICLE 4 : Responsabilité de l'Utilisateur et responsabilité de l'IFPR

L'Utilisateur est responsable des risques liés à l'utilisation de son identifiant de connexion et de son mot de passe.

Le mot de passe de l'Utilisateur doit rester secret. En cas de divulgation de mot de passe, l'IFPR décline toute responsabilité.

L'Utilisateur assume l'entière responsabilité de l'utilisation qu'il fait des informations et contenus présents sur le site www.ifpr.fr.

Tout usage du service par l'Utilisateur ayant directement ou indirectement pour conséquence des dommages doit faire l'objet d'une indemnisation au profit du site.

Le site ne permet pas directement aux utilisateurs de publier sur le site.

ARTICLE 5 : Responsabilité de l'Éditeur

Tout dysfonctionnement du serveur ou du réseau ne peut engager la responsabilité de l'IFPR.

De même, la responsabilité du site ne peut être engagée en cas de force majeure ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.

Le site www.ifpr.fr s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données dans le respect de la protection générale des données (RGPD) [RGPD IFPR / Règlement général sur la protection des données – IFPR](#). Malgré cela, il ne peut apporter une garantie de sécurité totale.

L'IFPR se réserve la faculté d'une non-garantie de la fiabilité des sources, bien que les informations diffusées sur le site soient réputées fiables.

ARTICLE 6 : Propriété intellectuelle

Les contenus du site www.ifpr.fr (logos, textes, éléments graphiques, vidéos, etc.) sont protégés par le droit d'auteur, en vertu du Code de la propriété intellectuelle.

L'Utilisateur devra obtenir l'autorisation de l'IFPR avant toute reproduction, copie ou publication de ces différents contenus.

Ces derniers peuvent être utilisés par les utilisateurs à des fins privées ; tout usage commercial est interdit.

ARTICLE 7 : Données personnelles

L'Utilisateur doit obligatoirement fournir des informations personnelles pour procéder à son inscription sur le site.

L'adresse électronique (e-mail) de l'utilisateur pourra notamment être utilisée par le site www.ifpr.fr pour la communication d'informations diverses et la gestion du compte.

Le site www.ifpr.fr garantit le respect de la vie privée de l'utilisateur, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données personnelles enregistrées par l'IFPR ont fait l'objet d'un registre, conservé dans ses locaux et conforme à la réglementation en vigueur de la CNIL.

En vertu des articles 39 et 40 de la loi en date du 6 janvier 1978, modifiée au 31 janvier 2017, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition de ses données personnelles. L'Utilisateur exerce ce droit via :

- Son espace personnel sur le site ;
- Par mail à Contact@ifpr.fr

- Par voie postale à : IFPR - 42, rue de Tauzia – 33800 – Bordeaux.

ARTICLE 8 : Liens hypertextes

Les domaines vers lesquels mènent les liens hypertextes présents sur le site n'engagent pas la responsabilité de l'IFPR de www.ifpr.fr, qui n'a pas de contrôle sur ces liens.

Ces liens hypertextes sont uniquement ceux qui permettent l'accès à des ressources documentaires, (documents, lettres d'informations, fiches techniques ou vidéos, ...).

ARTICLE 9 : Évolution des conditions générales d'utilisation

Le site www.ifpr.fr se réserve le droit de modifier les conditions générales d'utilisation (CGU) à tout moment et sans justification.

ARTICLE 10 : Droit applicable et juridiction compétente

Le présent contrat dépend de la législation française.

En cas de litige non résolu à l'amiable entre l'Abonné/Acheteur et l'Éditeur, les tribunaux de Bordeaux sont compétents pour régler le contentieux.

Fait à Bordeaux le 14 février 2025